



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65191

VALABLE JUSQU'AU 09/09/2026

ÉDITÉ LE

23/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/03/1927

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/03/2024  
500 000

Raison sociale : MAHEY

5 IMPASSE DU GRAND JARDIN  
35400 SAINT-MALO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT-MALO

Téléphone : 02 99 19 03 03

Fax : 02 99 19 03 00

Portable : 06 18 55 41 38

Siret : 895 780 070 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0001084-1 02

Site Internet : www.mahey-stmalo.fr

E-mail : secretariat@mahey-stmalo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 350023G1247001/ 001 447005/0

Responsabilité légale :

HCL (877 572 594) / LUCAS CÉDRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 350023G1247001/ 001 447005/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 70

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	01/07/2022
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	08/11/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/09/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	15/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	15/09/2023
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	21/06/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	15/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/09/2023
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	08/11/2024
o Chaudière bois	15/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/09/2023
o Ventilation mécanique	15/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.